

Compte-rendu du 2<sup>ème</sup> conseil d'école  
 01/02/2024

Présents :

Les enseignants de l'école	Mme Gaëlle PERRETTE (enseignante) M. Rodolphe HODIEUX (directeur) Mme Nadine MEYNIER (enseignante) Mme Clémence GARCON (enseignante) M <sup>me</sup> Solène BERGER-MORRONE (enseignante)
Les représentants de la mairie	Mme Catherine RABOURDIN (Maire de Lacenas) M <sup>me</sup> Virginie BERNARD (adjointe au maire)
Les représentants des parents d'élèves	M. ANGLOIS Michael Mme ELY Ayse Mme JAVAUX Cécile
Le personnel municipal	M <sup>me</sup> Chrystèle SEPREZ (Adjointe d'animation)
Déléguées départementales de l'éducation nationale	
AESH	M <sup>me</sup> Claire GAUDINOT (AESH)

Absents et excusés :

M <sup>me</sup> Christiane ECHALLIER (DDEN) M <sup>me</sup> Marie-Thérèse DESBONNE (DDEN) Mme COLAS Emilie Mme BELMONTE Jessica M <sup>me</sup> Maryline CONTOLI (ATSEM)	M <sup>me</sup> Allyson BUSI (ATSEM) M <sup>me</sup> Céline SEGUIN (Adjointe d'animation) M <sup>me</sup> Ophélie DOS SANTOS (AESH) M <sup>me</sup> Elise GREA FERDY (AESH)
--	--

Points à traiter	Développement	Commentaires du conseil
Prévision des effectifs pour la rentrée 2024	✓ 112 enfants sont prévus à la rentrée 2024. -5 par rapport à la rentrée 2023 (-4%) PS : 9 MS : 8 GS : 22 CP : 13 CE1 : 16 CE2 : 17 CM1 : 17 CM2 : 10	
Exercices de sécurité (alarme incendie – PPMS)	<u>Exercice PPMS « attentat-intrusion »</u> , 10/10/23. Les classes 4 et 5 sont restées confinées 5 minutes en silence, portes et volets fermés. Les classes 1 et 2 ont réalisé une évacuation silencieuse. La classe 3 n'a pas entendu le signal d'alarme. La mairie a été informée. Quelle solution peut être apportée ? Le boîtier peut-il être déplacé plus près de la classe ?	La mairie doit étudier le sujet
Projets réalisés depuis le dernier conseil d'école	✓ <u>Interventions de l'infirmière scolaire</u> dans les classes 2 à 5 le 16/11/23 ✓ Classe 2 : Les dents ✓ Classe 3 : Le sommeil ✓ Classe 4 : La nutrition ✓ Classe 5 : Les 1ers secours	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <u>Musique</u> : intervention de Mme REPLAT, musicienne intervenante au conservatoire , auprès des classes 3,4,5 depuis le 22 janvier. 12 séances pour travailler le chant Chorale à travers les contes. Financement par l'agglomération.</li> <li>✓ <u>Musée Paul Dini</u> : Visite et atelier créatif le 8/12/23 avec la classe 4 et 3, les classes 1 et 2 le 27/6/24, la classe 3 en décembre puis au mois de mai. Financement sou des écoles.</li> <li>✓ <u>Bricolages de Noël</u> : Décembre 23, des élèves ont participé à des ateliers de petits bricolages pour fabriquer des objets de Noël et des gâteaux à vendre par le sou des écoles.</li> <li>✓ <u>Ateliers Légo</u> : le 21/12/23, tous les élèves de l'école ont participé à un atelier de construction type Légo. Financement sou des écoles.</li> <li>✓ <u>Théâtre de Villefranche</u> : 23/01/23, la classe 5 est allée voir un spectacle au théâtre de Villefranche. Financement sou des écoles.</li> <li>✓ <u>Rallye Maths</u> : A partir de janvier 23: Les élèves de la classe 4 participent au Rallye maths. Un concours de mathématiques organisé par des conseillers pédagogiques. 4 épreuves au total.</li> </ul>	
<p><b>Projets d'actions à venir dans l'école, les classes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <u>Danseuse en classe 5</u> : venue d'une professeur de danse en classe 5 pour aider à la préparation des classes qui dansent : 6/2-9/4-30/4</li> <li>✓ <u>Théâtre Pêle-Mêle</u> : spectacle « L'évasion du Nautilus » le 9 février 24 avec la classe 4. Financement sou des écoles.</li> <li>✓ <u>Cinéma 400 coups</u> : Les classes 3 et 5 iront au cinéma le 15/2/24 pour aller voir le film Léo sur la vie de Léonard de Vinci. Financement sou des écoles.</li> <li>✓ <u>Théâtre de Villefranche</u> Spectacle Noé, le 22/03/24 pour la classe 1. Financement sou des écoles.</li> <li>✓ <u>Projet théâtre à l'école</u> : Du 4/3/24 au 22/06/24, les élèves de toutes les classes profiteront pendant 14 semaines de 35 à 50 minutes selon les niveaux d'atelier théâtre avec Isabelle Rosier. Financement sou des écoles.</li> <li>✓ <u>Rencontre USEP</u> : pour la classe 2 à partir du 29/3 : 2 rencontres</li> <li>✓ <u>Piscine</u> : Les classes 3 et 4 (CP/CE1 et CE1/CE2) iront à la piscine le nautile du 25/03/24 au 21/06/24 tous les mardis de 9h40 à 10h20 dans le bassin. Financement du bus par la mairie de Lacenas et des séances de piscine par l'agglomération.</li> <li>✓ <u>Exposition arts visuels</u> des élèves le 02/4/23 thème : « avec ou sans eau »</li> <li>✓ <u>Projet cirque</u> : du 8 au 12 avril 24, toutes les classes feront des ateliers de découverte des arts du cirque et assisteront à un spectacle. Financement sou des écoles et mise à disposition du lieu et de l'énergie : mairie de Lacenas</li> <li>✓ <u>Se construire citoyen</u> : la classe 4 ira au cinéma et participera au concours d'affiche sur le thème de la « liberté » organisé par les DDEN. Financement du transport par le sou des écoles.</li> <li>✓ <u>Découverte de métiers</u> : Classe 3 et 5</li> <li>✓ <u>Semaine des arts du mouvement (ex classes qui dansent)</u> : 17/5/24 : classe 5 Sortie Financement sou des écoles.</li> <li>✓ <u>Auditorium de Villefranche</u> : Spectacle classe 2 le 31/5/24. Financement sou des écoles.</li> <li>✓ <u>Chatillon sur Chalaronne</u> : Classe 1 et 2 le 6/6/24 sur la vie des abeilles. Financement sou des écoles.</li> <li>✓ <u>Classe 2 et 3</u> : visite du château du sou et chasse au trésor en février et juin 24.</li> <li>✓ <u>Spectacle de fin d'année et fête de l'école</u> : le 22 juin 24</li> <li>✓ <u>Musée des sapeurs-pompiers de Lyon</u> : visite et ateliers (les gestes qui sauvent + les camions) avec la Classe 4. Financement sou des écoles.</li> <li>✓ <u>Visite d'une tourbière</u> : Classe 5 le 2/7/24. Financement sou des écoles.</li> </ul>	

	✓ <u>Rencontre sportive</u> de fin d'année le 4 juillet 24.	
<b>Projet tennis en 24-25</b>	L'équipe enseignante souhaite renouveler le projet tennis avec le tennis club de Lacenas/Arnas pour les classes 4 et 5. La mairie de Lacenas souhaite-t-elle continuer son financement ?	
<b>Stage de réussite d'hiver</b>	Aucun stage de réussite n'est organisé à l'école de Lacenas pendant les vacances de février.	
<b>Budget école 2024</b>	L'équipe enseignante interroge la mairie concernant le montant du budget école 2024 pour l'achat des fournitures scolaires.	Le budget municipale sera voté prochainement. L'équipe enseignante sera informé du budget alloué.
<b>Aménagements matériels</b>	<p>Aménagements réalisés depuis le dernier conseil d'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pendant les vacances de la Toussaint, changement et rehausse de la clôture de l'école autour du terrain de sport et changement du portillon d'accès au terrain de sport.</li> <li>✓ Rénovation du sol de la classe 3</li> <li>✓ Réinstallation de la marquise du nouveau bâtiment.</li> <li>✓ Installation d'un autre combiné téléphonique dans la classe 3.</li> <li>✓ Achat de 2 nouveaux thermomètres pour les classes 1, 2 et 3. Les classes 4 et 5 étaient déjà équipées d'un thermomètre infra-rouge.</li> </ul> <p><u>Demandes de l'équipe enseignante :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Achat d'un nouveau micro-onde. Le micro-onde actuel dysfonctionne parfois.</li> <li>✓ Suite au changement de portillon, l'équipe enseignante a demandé une clé par enseignant du nouveau portillon qui donne accès au terrain de sport. Ces clés sont nécessaires au bon fonctionnement de l'école et à la sécurité des enfants. Il n'est pas souhaitable que les enseignants « courent » après les clés alors qu'ils ont les élèves en responsabilité.</li> <li>✓ Racheter une dizaine de tables et de chaises pour la classe 5.</li> <li>✓ Racheter une quinzaine de chaises pour la classe 2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La mairie étudiera cette demande.</li> <li>- Le budget municipal est contraint. La mairie accepte que le sou des écoles finance l'achat de 4 clés supplémentaires.</li> <li>- Pas de travaux prévus dans l'école cet été. Des travaux de rénovation énergétique sont à l'étude. Ils seront sans doute réalisés en 2025.</li> </ul>
<b>Question diverses</b>	<p><u>Questions des enseignants</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Les élèves ont parfois froid en rentrant du temps de cantine. Serait-il possible de leur permettre d'aller en salle de motricité sur le temps méridien pour y faire des jeux calmes ?</li> <li>2- Il manque des vêtements de change notamment pour les élèves de l'élémentaire. Une demande sera faite auprès des parents.</li> <li>3- La liste de cantine est imprimée le mardi. Elle ne tient pas compte des éventuelles annulations du mercredi. Cela pose parfois problème</li> </ol>	<p><u>Réponses de la mairie aux enseignants :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Une question a été posée par le corps enseignant concernant la possibilité d'utiliser la salle d'animation pour les classes maternelles durant les jours de grands froids et de pluie. Cette salle étant occupée tous les jours par les associations, il est indispensable qu'elle reste propre. Il faudrait sans doute que les enfants retirent leurs chaussures. Une réflexion sera menée avec le personnel municipal sur ce point.</li> </ol>

### Questions des parents d'élèves

Question 1 : « Je souhaiterais connaître ce qui est prévu pour la classe actuellement occupée par Mme Meynier :

- Volets en cas d'intrusion terroriste  
- téléphone car à ce jour il n'y en a pas dans cette salle isolée du reste du bâtiment

- Procédure en cas de malaise d'un enfant, puisque l'enseignante ne peut ni appeler (sauf avec son portable qu'il ne faudrait pas qu'elle oublie) ni laisser ses élèves seuls »

Question 2: « Je souhaitais avoir des éclaircissements concernant la manière dont nous récupérons nos enfants à la garderie du soir, depuis quelques temps déjà.

La nouvelle règle est de se présenter au portail donnant derrière la garderie et de sonner. Une ATSEM vient alors vérifier qui sonne, et va chercher l'enfant concerné pour le remettre à ses parents. Premier point, il est interdit de se garer de ce côté de l'école pour récupérer ses enfants, vraisemblablement pour des raisons de sécurité. Quel est le risque identifié en terme de sécurité ? Aujourd'hui il est préconisé de se garer sur le parking de l'école puis de faire le tour à pied. Il est dommage d'avoir un parking et une entrée d'école du même côté et de ne pas pouvoir s'en servir.

Second point, lorsque l'ATSEM sort pour voir quel parent a sonné, elle fait des allers-retours pour aller chercher les enfants en questions, leur demander de s'habiller (et les aider pour les plus petits), puis si des parents sont arrivés entre-temps, elle refait de même, enchaînant

3- Mme Berger Moronne a soulevé le point des fiches de cantine du jeudi qui n'étaient pas à jour du fait qu'elles étaient imprimées le mardi. La mairie a souhaité permettre aux familles de pouvoir modifier jusqu'au mercredi matin avant 11 heures leurs inscriptions pour le jeudi matin. Après vérification, il n'y a pas plus de modifications d'inscriptions à la cantine le jeudi que les autres jours de la semaine qui sont relativement ponctuelles car les familles sont vigilantes sur ce point.

La mairie, ces dernières années, a effectué beaucoup de travaux afin d'améliorer le confort des enfants, des enseignants et du personnel municipal. Nous avons répondu favorablement à de nombreuses sollicitations. Nous avons à cœur le bien-être et la sécurité de tous.

### Réponses de la mairie aux parents d'élèves:

Une demande d'installation avait été faite lors du conseil d'école du mois d'octobre 2023. Les travaux ont été réalisés durant les vacances de la Toussaint 2023. La classe de Mme Meynier est donc équipée d'un téléphone. Mme Meynier peut utiliser ce téléphone en cas de problème. De plus, le personnel municipal est présent en permanence dans la salle (cantine) attenante à la classe de Madame Meynier de 9H40 à 15H15, il peut être sollicité en cas de problème.

### **Sécurisation du site de l'école**

Comme déjà évoqué, la mairie travaille depuis le printemps 2023 sur la mise en place de la vidéoprotection sur la commune. L'entreprise a été retenue et les travaux seront effectués avant les congés d'été. Les abords de l'école ont fait l'objet d'une attention toute particulière afin de garantir la sécurité des enfants, enseignants et personnel municipal qui est notre priorité. Nous souhaitons souligner que nous serons une des seules communes rurales à disposer d'un système de vidéoprotection aux abords de l'école.

### **Accessibilité au parking côté extension**

alors les chaud-froid en hiver, laissant sa collègue seule pendant ce temps, en ouvrant et fermant la porte de la pièce chauffée.

Le flux manque de confort pour tous,( ATSEM, parents...), d'efficacité voire de sécurité. Est-il possible de revoir ce mode de fonctionnement afin de le rendre plus simple ? Quand arriveront les beaux jours et que les enfants seront dehors, faudra-t-il changer de fonctionnement pour repasser par en haut ? Car passer en bas fera quitter la cour principale aux ATSEM...

J'ai bien conscience des enjeux concernant la sécurité des enfants et le fait de ne pas laisser libre accès à l'école à n'importe qui. Pour autant, des solutions comme un interphone et une porte avec gâche électrique ne semble pas techniquement insurmontables. Nombre de sociétés et d'organismes publics usent de cette solution sans problèmes notables. De plus, l'accès à la cours de l'école par quelqu'un d'extérieur, même portail fermé, ne semble pas difficile, on l'a vu récemment avec des jeunes entrant le weekend dans l'enceinte. La notion de sécurité doit être évaluée à l'aune de l'environnement dans lequel l'école se trouve, à savoir Lacenas, un village du Beaujolais.

Par avance merci de remonter ce sujet lors de la prochaine réunion, voir si d'autres solutions peuvent être étudiées et proposées, dans l'intérêt des enfants en premier lieu mais également du personnel encadrant, qui veille justement à leur bien-être au quotidien.»

Question 3: «Je me permets de vous envoyer les questions suivantes :

- serait-il possible de laisser à nouveau les parents passer par la cour pour se rendre à la garderie ? Tout en conservant la porte de la salle fermée afin de garantir la sécurité. Faire le tour de l'école par la route (notamment l'hiver) n'est pas très commode.
- pourrait-il être envisagé d'organiser la fête de l'école un dimanche afin de permettre aux parents qui travaillent le samedi de s'y rendre ?

La mairie rappelle qu'il est interdit de couper une ligne blanche sur une départementale. La mairie ne peut autoriser ce qui est interdit par la loi et dans le code de la route et ne peut être responsable d'un accident. Ce point a été confirmé lors d'une réunion avec la DDT (Direction Départementale des Territoires).

### Récupération des enfants

Pour mémoire, la posture du plan VIGIPIRATE « hiver 2022 - printemps 2023 » applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 maintenait l'ensemble du territoire national au niveau « **Sécurité renforcée – Risque attentat** » pour faire face à une menace terroriste qui restait durablement élevée. Le 13 octobre 2023, la Première ministre a décidé d'élever la posture du plan Vigipirate sur l'ensemble du territoire national au niveau « **Urgence attentat** ».

Actuellement La nouvelle posture Vigipirate « **Hiver-Printemps 2024** » est active depuis le 15 janvier 2024 et réévaluée au niveau « **sécurité renforcée – risque attentat** » l'ensemble du territoire national. Ce niveau permet d'adapter la réponse de l'État à une menace terroriste élevée, voire très élevée. Dès le Conseil d'école du 19 octobre 2023, et afin de répondre à la posture plan Vigipirate « **urgence attentat** », nous avons présenté, aux représentants des parents délégués, une solution afin de sécuriser la garderie du matin et du soir. De même durant les vacances de la Toussaint, nous avons changé les clôtures périphériques de l'école ainsi que le portail donnant sur le terrain en gore.

Nous avons expérimenté ce nouveau process et avons relevé des améliorations à apporter. La pause d'un visiophone a été effectuée le mercredi 24 janvier afin de rendre plus simple ce nouveau fonctionnement. Nous souhaitons rappeler aux parents que des délais inhérents à la consultation de plusieurs entreprises sont obligatoires pour les communes. Dorénavant, les parents peuvent s'identifier par le visiophone et les enfants sont habillés et remis aux familles. Nous avons noté que

	<p>D'autre part, suite aux remarques qui ont été faites lors du dernier conseil d'école, je souhaitais indiquer au personnel communal que, nous concernant, nous sommes ravis de l'accompagnement quotidien qui est proposé et surtout de leur bienveillance vis-à-vis des enfants. »</p> <p>Question 4 : Un parent a fait un retour par email en direct à la mairie concernant le fonctionnement de la garderie.          Quelques semaines plus tard, ce parent maintient que l'attente à la grille sous le froid et la pluie est vraiment désagréable. Et l'autorisation de stationner derrière l'école serait déjà un mieux.</p>	<p>cette nouvelle organisation correspond aux attentes du personnel municipal.</p> <p><b>Garderie durant les beaux jours</b></p> <p>Concernant la garderie durant les beaux jours, il est bien évident que les parents pourront récupérer les enfants au portail de l'école qui devra rester en permanence fermé. Nous demandons aux parents de bien vouloir attendre à l'extérieur de l'enceinte de l'école. Dans beaucoup d'établissements, il a été mis en place des horaires fixes pour récupérer les enfants à la garderie du soir. Ce sujet a été abordé et fera l'objet d'une réflexion en concertation avec le personnel municipal.</p>
	<p>Remerciements à toutes les personnes présentes.          Le compte-rendu sera affiché à l'entrée de l'école et diffusé par mail aux familles et aux membres du conseil          Le prochain conseil d'école aura lieu le 6 juin 2024 à 18h30.</p>	